

B-Brussels: maintenance and repair of computer equipment

OJ S 185/2012 26/09/2012

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: ETNIC

Postal address: Bâtiment le Zenith - boulevard Albert II, 37

Town: Bruxelles

Postal code: 1030

Country: Belgium

For the attention of: service des marchés publics et des achats

E-mail: map_be@etnic.be

Telephone: +32 28001111

Fax: +32 28001112

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.etnic.be>**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Informatique

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

0400-2012 - Maintenance de serveurs

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Régions wallonne et bruxelloise.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Marché 0400-2012.

Le présent marché porte sur la maintenance du parc de serveurs et autre matériel visé au

cahier spécial des charges.

La maintenance visée par le présent marché regroupe les actions de dépannage et de réparation de ces serveurs et autre matériel, incluant notamment le remplacement de toutes les pièces, logiciels et fournitures nécessaires à leur bon fonctionnement.

Les actions de réglages, de révision, de contrôle et de vérification proactive des équipements matériels ou immatériels (firmware, agents de contrôle, ...) sont assurés par l'ETNIC, notamment dans le cadre de ses permanences.

Les actions de dépannage et de réparation des serveurs et matériel visées ci-dessus sont assorties de délais d'intervention et de réparation.

II.1.6. CPV code(s)

50312000 Maintenance and repair of computer equipment, 48820000 Servers

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les services seront prestés, suivant les cas, au siège du PA ou dans les différentes entités (centres adeps, centres d'aide à la jeunesse.) de la Communauté française, relevant du PA et réparties sur l'ensemble du territoire des Régions wallonne et bruxelloise.

Actuellement, environ 130 bâtiments accueillent le matériel où l'adjudicataire devra intervenir.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Préalablement à l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur procédera à une sélection qualitative des soumissionnaires sur la base des documents et renseignements repris ci-dessous, que le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre.

Le PA se réserve le droit d'exclure un soumissionnaire qui ne satisferait pas à l'un des critères repris ci-dessous.

Le PA se réserve par ailleurs le droit de vérifier la réalité des informations transmises dans le cadre du présent article. Toute information qui différerait de celles reprises dans l'offre du soumissionnaire pourra mener à l'écartement de celle-ci pour cause de fausse déclaration au sens de l'article 69, §2, 7° de l'A.R. du 08/01/96.

a) Pièces justificatives à fournir afin de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés par les articles 69 et 69 bis de l'arrêté royal du 08/01/1996

1) Pièce justificative n°1:

Déclaration sur l'honneur mentionnant que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour les cas prévus à l'article 69, §1, 1° à 4° de l'A.R. du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, fournitures et services et aux concessions de travaux publics.

Le soumissionnaire trouvera en annexe du cahier spécial des charges, un modèle à compléter et à signer.

2) Pièce justificative n°2: Sécurité sociale

Le soumissionnaire doit être en règle avec ses obligations en matière de paiement de la sécurité sociale jusqu'à l'avant-dernier trimestre écoulé par rapport à la date de réception des offres.

Pour les soumissionnaires établis en Belgique:

Les candidats employant du personnel assujetti à la sécurité sociale belge ne doivent pas joindre d'attestation de l'ONSS à leur offre. Leur situation sera contrôlée directement par le PA via Digiflow qui lui permet la consultation de la base de données concernée (ONSS).

Si le soumissionnaire n'emploie pas de personnel assujetti à la sécurité sociale belge, il transmet au PA une attestation délivrée par l'ONSS qui atteste de ce fait.

Pour les soumissionnaires établis dans un autre pays que la Belgique:

Le soumissionnaire joindra à son offre l'une des attestations, datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres, mentionnées à l'article 69bis, §2 de l'arrêté royal du 8.1.1996 (voir ci-dessous).

Art. 69bis: § 2. Le prestataire de services étranger doit joindre à sa demande de participation en procédure restreinte ou négociée ou à son offre en procédure ouverte, ou produire au pouvoir adjudicateur, selon le cas, avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres:

1° une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, selon le cas, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays;

2° une attestation conformément au § 1er, s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

Si le soumissionnaire n'emploie pas de personnel assujetti à la sécurité sociale de son pays, il

transmet au PA une attestation délivrée par l'organisme compétent en la matière qui atteste de ce fait.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pièces justificatives à fournir en vue de l'évaluation de la capacité technique du soumissionnaire conformément aux articles 71 à 73 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

1) Pièce justificative n°1: Liste des principaux services effectués

Le soumissionnaire fournira une déclaration sur l'honneur de moins de 6 mois reprenant la liste des principaux contrats propres à l'objet de marché et qu'il a effectués au cours des trois dernières années, mentionnant au minimum les éléments suivants:

- leur montant,
- la durée du contrat,
- leur date de début,
- un descriptif de la mission,
- les coordonnées complètes (nom de contact, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et numéro de fax) de leurs destinataires publics ou privés.

Cette liste devra contenir au minimum 3 références de nature correspondante à l'objet du présent marché, d'un montant minimum de 50.000 Euro HTVA chacune.

Pour les 3 références dont il est question ci-dessus, le soumissionnaire joindra à son offre leur certificat de bonne exécution soit:

- a) établis ou visés par le pouvoir adjudicateur de l'autorité publique,
 - b) établis ou visés par l'acheteur de la personne privée (société privée) bénéficiaire de ces services ou à défaut déclarées sur l'honneur avoir été effectués par le prestataire de services.
- Remarque: Pour les certificats sur l'honneur visés au point b), le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier le bien fondé de celle-ci, notamment en contactant le(s) destinataire(s) mentionné(s).

2) Pièce justificative n°2: Equivalents temps plein

Le candidat joindra à sa candidature une déclaration sur l'honneur, de moins de 6 mois, signée par le mandataire de la société et reprenant pour les trois derniers exercices de sa société les effectifs moyens annuels (en équivalent temps plein = ETP) dont il a disposé.

Le soumissionnaire doit disposer, en moyenne sur les 3 derniers exercices:

- de plus de 20 ETP,
- de minimum 3 ETP certifiés HP. Le soumissionnaire joint à son offre une copie de ces certificats.

3) Pièce justificative N°3: Part du marché sous-traitée.

Le candidat joindra à sa candidature une déclaration sur l'honneur signée par le mandataire de la société et reprenant la part du marché que le soumissionnaire a éventuellement l'intention de sous-traiter.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

0400-2012

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.11.2012 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.11.2012 - 14:00

Place:

L'ouverture des offres aura lieu au siège de l'ETNIC: 37, boulevard du Roi Albert II à 1030 Bruxelles (6ème étage).

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres sera publique, sans proclamation des prix.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

@Ref:00710688/2012030655.

Une séance d'information facultative est prévue.

Voir le Cahier spécial des charges pour plus d'information.

Lorsqu'ils communiquent avec le Pouvoir Adjudicateur, les soumissionnaires doivent impérativement mentionner la référence du présent marché: 0400/2012 - Maintenance de serveur.

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Les documents du marché (cahier spécial des charges et annexes) sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ETNIC: www.etnic.be > qui sommes-nous > fournisseurs > cahiers des charges.

Les sociétés intéressées sont invitées à s'enregistrer sur le site de l'ETNIC.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Fax: +32 22349842

Internet address: <http://www.raadvct-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Voir le site internet du Conseil d'Etat: www.raadvct-consetat.be, ou son secrétariat.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Fax: +32 22349842

Internet address: <http://www.raadvct-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.9.2012